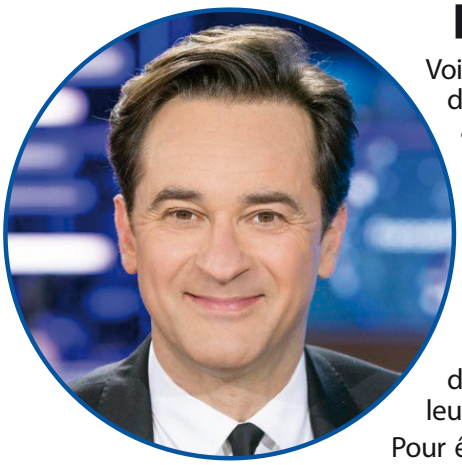
MAGAZINE MENSUEL
DE FORCE OUVRIÈRE
FRANCE TÉLÉVISIONS

l'inFO france•tv

N° 19 janvier 2021

N°SPÉCIAL CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nathanaël DE RINCQUESEN

Voilà maintenant 26 ans que je travaille à france•tv. J'ai eu la chance d'y occuper de nombreux postes de journaliste, de Télématin à franceinfo:, du Tour de France à la présentation du 13h et du 20h, sur un plateau, sur le terrain, ces différents exercices m'ont permis de côtoyer toute la richesse des métiers de france•tv. Il est temps pour moi de m'investir auprès des salariés afin d'être le relais de leurs intérêts et préoccupations au sein du Conseil d'Administration en mettant mon image au service du plus grand nombre.

Nous traversons une période unique : la crise sanitaire a bouleversé nos modes de vie, nos fonctionnements au travail, notre manière de communiquer. Elle aura un impact durable sur notre société. Il est nécessaire que les représentants des salariés au CA puissent faire remonter les interrogations de l'ensemble de leurs collègues, qu'ils soient journalistes, techniciens ou personnels administratifs.

Pour être au plus près de leurs attentes, j'irai, lors de cette campagne électorale, à votre rencontre. Dans les couloirs du siège comme dans les stations du réseau france•3 ou à Malakoff qui abrite les salariés qui travaillent pour l'outre-mer.

"Toujours plus près, toujours plus à l'écoute et réactif"
C'est ma devise pour ce scrutin !



Émeline DROXLER

Je voue une véritable passion à mon travail de technicienne vidéo à Strasbourg. Le bien-être de mes collègues est également au cœur de mon exercice professionnel et de mon implication au sein de france•tv. L'une des raisons pour laquelle je suis Représentante de Proximité en Alsace et que je siège à la commission de suivi de la Santé & Qualité de Vie au Travail *(SQVT)*. J'interviens également au sein du dispositif LDH *(lignes directes harcèlement)*, qui prend en compte les alertes et la souffrance au travail des salariés qui nous saisissent.

Il est essentiel pour moi que la salariée *"lambda"* que je suis, siège au Conseil d'Administration de france•tv afin de faire découvrir son importance et ses prérogatives à mes collègues. Mon souhait pour cette candidature est de pouvoir représenter tous les salariés du terrain et être la voix des personnes dans les décisions stratégiques de l'entreprise. La force de notre liste ? Elle doit illustrer la diversité de Force Ouvrière en rassemblant trois candidats issus de divers horizons, tant au niveau de notre implantation géographique que par nos métiers.

Ma devise pour ce scrutin : ***"Liberté et indépendance"***
La même que celle de FO !



Émilien-Nicolas BEAUGENDRE

Je suis syndiqué à Force Ouvrière depuis maintenant un an. Je suis fier et honoré que le groupe soudé que nous formons m'ait choisi pour représenter, entre autres, les salariés d'outre-mer. Je suis natif de Guadeloupe. Opérateur du Son, après avoir travaillé pour des chaînes du privé et des sociétés de production en France et en Guadeloupe, je suis rentré à Vieux-Habitants en 2004 avec pour objectif de travailler à Guadeloupe La Première. Je tourne à tous les postes avec une sensibilité particulière pour la radio où je suis le plus en activité et la mission de france•tv se décline également sur ce média.

Le Conseil d'Administration représente une belle opportunité pour représenter l'ensemble de mes collègues d'outre-mer, et porter leur voix sur les spécificités propres à chacun de nos territoires, en faisant remonter leurs intérêts au plus haut niveau.

Ma devise pour ce scrutin : ***"Ansanm, ansanm, nou pli Fò !"***
(Ensemble, ensemble, on est plus fort !)



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de notre activité et veille à leur mise en œuvre

Outre la présidente, il est composé de 14 membres, dont le mandat est de 5 ans :

- 2 parlementaires ;
- 5 représentants de l'État ;
- 5 personnalités indépendantes nommées par le CSA ;
- 2 représentants du personnel élus
- 3 comités spécialisés : Audit et comptes, Stratégie, Rémunération et 1 sous-comité des engagements.

VOUS REPRÉSENTER POUR DÉFENDRE...

• Une place pour tous et une trajectoire pour chaque salarié

Dans ce monde en pleine mutation, il existe des évolutions technologiques dont nous ne pouvons nier l'existence.

Comment les intégrer dans notre quotidien ? Et surtout, que prévoir pour préserver la qualité et des conditions de travail à la hauteur de l'exemplarité du service public audiovisuel ?

Pour FO, c'est clair, il s'agit de le faire avec pragmatisme. Pouvoir *"tester"* ne veut évidemment pas dire "accepter". En fonction des conséquences constatées, il s'agit alors de négocier avec détermination pour aboutir aux meilleures solutions.

• Une égalité de traitement entre structures

Certes, il est opportun pour un groupe tel que **france•tv** de disposer de filiales. Elles permettent de disposer de règles économiques adaptées, en ne liant pas, par exemple les contraintes d'ETP à la fixation d'une norme par l'État actionnaire, mais à la réalité du *"carnet de commande"*.

Mais pour autant, les salariés du groupe doivent avoir les mêmes droits.

Notamment les personnels de **france•tv**studio s'investissant avec ceux de la fabrique sur les fictions ou sur le feuilleton *"un si grand soleil"* : il n'est pas normal que leurs conditions de travail ne soient pas les mêmes, alors qu'ils travaillent ensemble.

Un exemple : pourquoi l'employeur ne verse t-il pas la même subvention au titre des activités sociales et culturelles, privant de fait les salariés de **france•tv**studio de l'accès au CI ORTF ?

• Un véritable dialogue social pour défendre les intérêts des salariés

FO france•tv ne considère pas la direction comme l'ennemi ou l'adversaire, mais comme un interlocuteur avec qui discuter, parfois fermement, afin de faire bouger les lignes. Plus que de nous cantonner à une simple agitation, Force Ouvrière est attentif avant tout à l'obtention de résultats. Celui-ci passe par de longues séances de dialogue mais aussi de nombreuses négociations, permettant d'obtenir des accords importants pour faire progresser les droits de tous les salariés CDI, CDD ou CDDU.

Vote électronique
du **21** au **28** janvier
2021

Ce journal a l'agrément de **titre de presse** du Ministère de la culture et de la communication

Éditeur : **FO france•tv** 7 Espl. Henri de France 75015 Paris – *Directeur de la publication :* **Océan GRENIER**, *Directeur artistique :* **Olivier LE CLANCHE**, FTV, 7 Espl. Henri de France 75015 Paris – *CPPAP :* **0424 S 08497**

E-mail : syndicatfo.groupe@francetv.fr